



Paris, le 4 juin 2026

## Bilan sur la sécurité des pharmaciens 2025 L'Ordre intensifie son action pour protéger une profession sous tension

**Ce 4 juin, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens publie son bilan annuel sur la sécurité des pharmaciens, recensant toutes les déclarations effectuées au cours de l'année passée. En 2025, 468 déclarations d'agressions ont été portées à la connaissance de l'Ordre. Derrière ce chiffre, une réalité s'impose : les pharmaciens alertent, signalent, expriment une difficulté croissante à exercer dans un cadre serein. L'Ordre les a entendus et a renforcé, tout au long de l'année, son action pour accompagner, protéger et soutenir les pharmaciens victimes.**

Les données déclarées montrent que 84 % des atteintes concernent des injures, des menaces ou des agressions physiques. Dans ces situations, seuls 16,8 % des pharmaciens déclarants indiquent avoir porté plainte. Ce taux, stable d'une année sur l'autre, révèle qu'une forte proportion des atteintes aux personnes, bien que signalée auprès de l'institution, ne donne pas lieu à une procédure judiciaire de la part de la victime. L'Ordre prend acte de cette réalité, il l'entend et s'emploie à proposer un accompagnement adapté aux pharmaciens.

*“Le sentiment d'insécurité que nous partagent les pharmaciens reflète la réalité de leur exercice, la pression à laquelle ils sont exposés, mais aussi la manière dont la profession choisit d'y répondre : en refusant l'indifférence, en signalant les faits, en demandant protection et reconnaissance. Par son réseau, ses outils, son suivi des déclarations et sa capacité à intervenir aux côtés des pharmaciens, l'Ordre joue pleinement son rôle : entendre, relayer, accompagner et agir”* déclare Carine Wolf-Thal, Présidente du conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Cette écoute se traduit au quotidien par notre action sur le terrain. Le réseau des référents sécurité a été renforcé par des formations dédiées à l'écoute active et aux procédures judiciaires. En 2025, 122 référents sécurité ont pris contact avec 413 pharmaciens ayant déclaré une agression de manière nominative. Cette mobilisation illustre une réponse de proximité, fondée sur l'accompagnement et le conseil, au plus près des situations vécues par les professionnels de santé. Dans une démarche d'amélioration continue, un groupe de travail dédié a été créé cette année. Son objectif : adapter au mieux la réponse ordinale aux attentes des pharmaciens.

### CONTACTS PRESSE



#### CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei  
[ptaddei@ordre.pharmacien.fr](mailto:ptaddei@ordre.pharmacien.fr)  
Tél : 06 58 40 59 88

#### COMFLUENCE

• Patrick Chastel  
[patrick.chastel@comfluence.fr](mailto:patrick.chastel@comfluence.fr)  
Tél : 01 40 07 98 20

• Caroline Wilz  
[Caroline.wilz@comfluence.fr](mailto:Caroline.wilz@comfluence.fr)  
Tél : 06 42 48 27 25



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retrouvez tous nos communiqués sur [www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr) | Suivez nos actualités @ordre-pharma-fr.bsky.social  [Ordre national pharmaciens](#)  [Ordre national des pharmaciens](#) 

Sur le plan judiciaire, l'Ordre a également poursuivi son action. En 2025, 12 affaires de 2025 ou antérieures ont été jugées et le CNOP a été reçu en qualité de partie civile dans 11 d'entre elles. Afin d'améliorer son accompagnement, il continue d'inciter les pharmaciens à déclarer les faits, afin que chaque situation puisse être recensée, analysée et suivie.

*“Nous le répétons avec constance : déclarer compte ! Déclarer permet de mesurer, de documenter, d'alerter et d'agir. C'est aussi permettre à la profession de ne pas banaliser ce qui ne doit pas l'être. Car la sécurité de nos consocœurs et de nos confrères ne se résume pas à des statistiques : elle se construit dans l'attention portée à chaque situation, dans la capacité à transformer un signalement en action, et dans la volonté collective de faire reculer les violences. C'est le sens de notre engagement à leurs côtés”* rappelle Gildas Bernier, référent sécurité auprès du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

[Consulter le bilan dans son intégralité](#)

## CONTACTS PRESSE



### CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei  
[ptaddei@ordre.pharmacien.fr](mailto:ptaddei@ordre.pharmacien.fr)  
Tél : 06 58 40 59 88

### COMFLUENCE

• Patrick Chastel  
[patrick.chastel@comfluence.fr](mailto:patrick.chastel@comfluence.fr)  
Tél : 01 40 07 98 20

• Caroline Wilz  
[Caroline.wilz@comfluence.fr](mailto:Caroline.wilz@comfluence.fr)  
Tél : 06 42 48 27 25